

**Compte Rendu du Conseil municipal du 21 mars 2016
De Villaines la Gonais**

Adoption du compte administratif du budget général 2015 :

Section fonctionnement :

	Total	Résultat N -1	Cumul	Résultat définitif
Dépenses	242 369,47€		242 369,47	Positif de
Recettes	335 828,08€	94 050,14€	429 878,22€	187 508,75€

Section investissement :

	Total	Résultat N-1	Cumul	Reste à réaliser	Résultat final déficitaire
Dépenses	54 217,56€			188 926€	De 90 540,97€
Recettes	141 385,04€	11 217,55€	152 602,59€		

Constate :

- Un excédent de fonctionnement de 187 508,75€
- Un déficit en investissement de 90 540,97 € (incluant les restes à réaliser)

Décide de reporter :

- au compte 002 – Report de fonctionnement 96 967,78€
- au compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisés 90 540,97€

Adoption du compte administratif du budget Assainissement :

Section exploitation :

	Total	Résultat N -1	Cumul	Résultat définitif
Dépenses	12 126,19€		12 126,19€	Positif de
Recettes	20 775,82€	12 308,60€	33 084,42€	20 958,23€

Section investissement :

	Total	Résultat N - 1	Cumul	Reste à Réaliser	Résultat Final
Dépenses	7 262,89€	16 230,37€	23 493,26€	13 950€	Déficit de
Recettes	21 167,77€		21 167,77€		16 275,49€

Constate :

- Un excédent d'exploitation de 20 958,23€
- Un déficit d'investissement de 16 275,49€

Décide :

- au compte 1068 – 16 275,49€
- au compte 002 – Résultat reporté 4 682,74€

Vote des taux d'imposition :

Monsieur présente l'état de notification des taux d'imposition 2016 :

Monsieur le Maire rappelle la dernière augmentation des taux d'imposition datant de 2006. Au vu des baisses des dotations depuis ces dernières années, les membres du conseil après en avoir délibéré, décident les taux suivants

Taxe d'habitation : 12,93% - Taxe Foncière : 7,83%
Taxe foncière (non bâtie) : 15,98% - Cotisation foncière des entreprises: 16,06%
Représentant une augmentation de 0,5%

Budget Primitif 2016 -Commune :

Section Fonctionnement

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour 419 729€

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour 342 895€

Budget Primitif 2016- Assainissement :

Section d'exploitation :

Les dépenses et les recettes s'équilibrent pour 23 251€

Section d'investissement :

Les dépenses et les recettes pour 30 200€

Vélo Sports Fertois- participation financière :

Monsieur le Maire rappelle la réunion du 18 janvier 2016 concernant la demande de participation du VSF Fertois pour une aide financière de son fonctionnement.

Le conseil décide de participer à hauteur de 16€/enfant licencié au club.

FIN